



## **SINGAPOUR**

Vous n'avez pas besoin d'un visa d'entrée pour vous rendre à **Singapour** si vous êtes **citoyen français**, pour un séjour Tourisme/Affaires de moins de trois mois. Il vous suffit d'être en possession de votre passeport en cours de validité d'au moins six mois après la date de retour prévue et de pouvoir justifier d'un billet d'avion Aller/Retour.

Pour les autres nationalités nous consulter.

### **Formalités à connaître :**

- Pièce d'identité : Passeport
- Validité minimale du passeport : 6 mois
- Visa pour un séjour touristique : oui
- Visa pour un séjour d'affaire : Oui
- Vaccin : Aucun